

DÉCLARATION DE POLITIQUE DE LA FIP

Le rôle de la pharmacie dans la vaccination tout au long de la vie

Résumé

La vaccination est une intervention sanitaire très efficace et rentable qui permet non seulement de maintenir les personnes vaccinées en bonne santé, mais aussi d'améliorer la santé de l'ensemble de la population par des effets directs et indirects. La vaccination systématique a permis de contrôler et d'éliminer plusieurs maladies infectieuses, évitant ainsi des millions de décès chaque année. La vaccination permet également de réduire la charge pesant sur les systèmes de santé et de freiner la résistance aux antimicrobiens. Cependant, l'accès limité et inéquitable aux vaccins dans certains pays, ainsi que la désinformation et l'hésitation à l'égard des vaccins, restent des défis importants. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces problèmes d'accès et mis à rude épreuve les systèmes de santé, soulignant l'importance d'une bonne information, du stockage, de la manipulation et de la distribution des vaccins pour garantir la confiance du public dans la vaccination.

Les pharmaciens sont de plus en plus impliqués dans le développement, la promotion et la distribution des vaccins. Ils jouent divers rôles dans la défense, la sensibilisation et le conseil en matière de vaccination et, dans de nombreux pays, ils administrent et prescrivent des vaccins. Grâce à leur expertise et aux relations de confiance qu'ils entretiennent, les pharmaciens combattent les idées fausses qui entourent les vaccins et fournissent aux patients des informations fondées sur des données probantes. Les pharmaciens sont particulièrement bien placés pour soutenir la vaccination de divers groupes de population et pour éliminer les obstacles à l'obtention de taux de couverture vaccinale élevés, y compris pour les groupes de population difficiles à atteindre ou à haut risque.

Outre les pharmaciens, le personnel de la pharmacie comprend des techniciens en pharmacie, des assistants en pharmacie, des internes en pharmacie et des étudiants en pharmacie, qui jouent également un rôle important dans la vaccination. Dans certains pays, les techniciens en pharmacie et les assistants en pharmacie sont certifiés ou enregistrés dans le cadre de programmes de formation agréés et ont des responsabilités supplémentaires sur le lieu d'exercice. Tout comme les internes et les étudiants en pharmacie, ils peuvent être autorisés à fournir des informations et des services sur les vaccins.

Cette déclaration souligne l'importance d'élargir les calendriers et les stratégies de vaccination au-delà de la petite enfance afin de garantir l'accès aux vaccins pour tous les groupes d'âge, y compris les adultes et les personnes âgées. Les pharmaciens devraient être intégrés dans les parcours de vaccination des patients et fournir des vaccins aux groupes à risque, tels que les personnes souffrant d'affections de longue durée, les femmes enceintes, les professionnels de la santé, les populations mal desservies et les soignants. Les maladies évitables par la vaccination sont une cause importante de morbidité, y compris de perte de capacité fonctionnelle, et de mortalité chez les personnes âgées, car la détérioration progressive du système immunitaire due à l'âge les rend plus sensibles aux infections.



Cette déclaration aborde également le rôle important des pharmaciens dans le renforcement de la confiance dans les vaccins et dans la lutte contre l'hésitation vaccinale. Les pharmaciens sont accessibles, ont des connaissances spécialisées et interagissent fréquemment avec les patients au sein de la communauté et des hôpitaux, ce qui les place dans une position privilégiée pour engager des conversations constructives et augmenter les taux de couverture vaccinale. Toutefois, des exigences réglementaires et des politiques sont nécessaires pour garantir que le personnel des pharmacies est formé de manière adéquate et appropriée et que les structures et conditions requises sont en place pour fournir des services de vaccination sûrs et de qualité. Enfin, des modèles d'investissement et de financement appropriés sont nécessaires pour soutenir l'administration des vaccins dans les pharmacies et supprimer les obstacles financiers afin de garantir un accès public équitable aux vaccins, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire et pour les personnes à faible revenu.

Une justification complète et fondée sur des données probantes est présentée à la fin de cette déclaration, après les recommandations politiques adressées aux différents groupes de parties prenantes.

Pour soutenir les contributions des pharmaciens à la vaccination tout au long de la vie, la FIP recommande ce qui suit :

Les gouvernements et les décideurs politiques devraient

1. Élaborer des calendriers de vaccination officiels qui favorisent l'immunisation tout au long de la vie ;
2. Reconnaître, permettre et exploiter pleinement le potentiel et la commodité des pharmacies communautaires et hospitalières pour la santé publique, les soins de santé primaires, secondaires et tertiaires, et les stratégies de prévention des maladies, y compris la vaccination ;
3. Élaborer des politiques adaptées au pays et supprimer les obstacles réglementaires afin de permettre aux pharmaciens dûment formés et certifiés de prescrire et d'administrer tous les vaccins pertinents tout au long de la vie ;
4. Adopter de nouvelles politiques de vaccination qui autoriseront et habilitent les pharmaciens, en vertu des lois respectives sur l'assurance maladie, à vacciner dans le cadre des programmes nationaux d'immunisation respectifs et à acquérir le droit de prescrire, de fournir et d'administrer des vaccins qui ne sont pas inclus dans ces programmes (par exemple, les vaccins de voyage) ;
5. Promouvoir la compétence des pharmaciens en matière de prescription et d'administration de vaccins en définissant les connaissances et les compétences requises comme partie intégrante de l'enseignement et de la formation de base des pharmaciens, et en imposant des exigences en matière de développement professionnel continu ;
6. Investir dans des stratégies de prévention, y compris les vaccins et les services de vaccination par tous les prestataires, y compris les pharmaciens et le personnel des pharmacies, afin de garantir l'équité dans l'accès aux vaccinations et la durabilité du service ;
7. Élaborer des modèles de rémunération appropriés pour que les pharmacies puissent fournir des services de vaccination durables tout au long de la vie dans les secteurs privé et public ;
8. Veiller à ce que les systèmes de santé soient préparés à la vaccination de masse en cas de flambée de maladies évitables par la vaccination, d'épidémie ou de pandémie ;

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation



9. Inclure les pharmaciens et les autres professionnels de la pharmacie dans les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence, en tant que travailleurs de la santé de première ligne ;
10. Favoriser la pleine intégration des pharmacies communautaires et hospitalières dans les systèmes de soins de santé en créant les conditions réglementaires et opérationnelles d'une collaboration interprofessionnelle, y compris l'accès en lecture et en écriture aux dossiers médicaux partagés des patients et aux carnets de vaccination ;
11. Mettre en place des systèmes d'information efficaces sur la vaccination, accessibles aux professionnels de la santé, en particulier aux pharmaciens, à tous les niveaux de soins. Ces systèmes devraient être intégrés dans les systèmes d'information généraux sur les soins de santé.

Les organisations membres de la FIP devraient :

1. S'efforcer d'assurer un accès équitable aux interventions de prévention des maladies, y compris les vaccinations, indépendamment de l'âge, du sexe, du revenu, de la situation géographique, de l'appartenance ethnique ou d'autres facteurs, en ne laissant personne de côté ;
2. Intégrer la prescription et l'administration de vaccins dans la pratique pharmaceutique dans tous les contextes, en collaboration avec les systèmes et les autorités de santé, les autres professions de santé et les établissements d'enseignement et de formation ;
3. Préconiser des cadres législatifs qui offrent une garantie réglementaire aux services de vaccination des pharmaciens et définissent les conditions, les critères et la responsabilité de cette activité dans le cadre du champ d'activité des pharmaciens ;
4. Le cas échéant, fixer les exigences, les normes et les lignes directrices nécessaires et fournir les outils et les ressources nécessaires pour garantir la qualité des services de vaccination fournis ;
5. Soutenir la gestion continue des antimicrobiens en assurant une vaccination complète contre les maladies évitables par la vaccination dans tous les contextes ;
6. Collaborer avec d'autres prestataires de soins de santé pour veiller à ce que le personnel des pharmacies locales soit utilisé au mieux afin d'assurer une utilisation et une couverture maximales des vaccinations, tout en s'efforçant d'assurer l'autonomie des prestataires de services de vaccination afin qu'ils puissent administrer les vaccins conformément aux protocoles et aux critères convenus ;
7. Préconiser des modèles de financement appropriés pour les vaccins et les services de vaccination qui garantissent l'égalité d'accès pour tous au point de prestation de tous les prestataires de services de vaccination et la viabilité de ces services ;
8. Faciliter et promouvoir la recherche visant à démontrer les avantages de la vaccination en pharmacie pour les services de santé et à améliorer les normes de pratique.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

Les établissements d'enseignement de la pharmacie et les prestataires de cours de formation professionnelle continue devraient :

1. Fournir aux étudiants en pharmacie, au niveau de la licence et pendant l'internat, des



connaissances théoriques complètes sur la vaccination et des compétences pratiques en matière de prescription et d'administration, afin qu'ils soient en mesure de fournir des services de vaccination de haute qualité et de promouvoir la vaccination tout au long de la vie ;

2. Mettre à jour les programmes d'études pour couvrir les sujets suivants : politiques et réglementations relatives à la vaccination ; lignes directrices sur les vaccins ; soins multidisciplinaires centrés sur le patient ; pratiques éthiques ; maladies évitables par la vaccination et leur prise en charge ; immunologie ; vaccinologie ; services de vaccination ; approvisionnement en vaccins et gestion de la chaîne du froid ; effets indésirables consécutifs à la vaccination, leur prise en charge et leur notification ; pharmacovigilance et gestion des risques ; gestion de l'infodémie et communication efficace pour lutter contre l'hésitation et la complaisance à l'égard des vaccins et renforcer la confiance du public dans les vaccinations avec les organismes professionnels et de réglementation du pays ;
3. Inclure des sujets actualisés dans la formation continue et le développement professionnel des pharmaciens et des autres professionnels de la pharmacie, en collaboration avec les organismes professionnels de leur pays ;
4. Coopérer avec les organisations de pharmaciens pour démontrer les avantages cliniques et économiques de la vaccination en pharmacie et pour améliorer les normes de pratique.

Chaque pharmacien doit

1. S'engager à respecter les principes de la santé publique et des soins de santé primaires en fournissant des services de vaccination centrés sur le patient dans tous les contextes et en défendant la vaccination auprès des patients et de la communauté ;
2. Contribuer à renforcer la confiance dans les vaccins en s'attaquant aux hésitations, aux inquiétudes, aux informations erronées et à la désinformation, en veillant à ce que tout le monde ait accès à des informations fiables et à des conseils fondés sur des données probantes concernant la sécurité, l'efficacité et la valeur des vaccins ;
3. Suivre les lignes directrices émises par les organisations professionnelles de pharmaciens et les organismes de réglementation afin de répondre à toutes les exigences législatives émises par les autorités sanitaires locales ou les organismes de réglementation en ce qui concerne les services de vaccination ;
4. Être capable d'identifier et de mettre en œuvre les normes de bonnes pratiques pharmaceutiques FIP-OMS, le cas échéant, dans l'exercice des fonctions liées aux vaccins, y compris la conservation correcte, à la température appropriée, de tout vaccin thermolabile, et le fait que le vaccinateur s'assure que le client reçoit un vaccin thermolabile à la température appropriée ;
5. S'engager à respecter leur obligation professionnelle et leur devoir de maintenir et d'améliorer leurs compétences, y compris leurs connaissances et leurs aptitudes, dans l'exercice de leurs fonctions liées à la vaccination ;
6. Fournir des services de vaccination dans le respect des normes légales et réglementaires ;
7. Se faire vacciner (ainsi que le personnel de leur pharmacie) contre toutes les maladies transmissibles évitables par la vaccination, non seulement pour se protéger et protéger leur famille contre ces maladies (compte tenu des contacts fréquents qu'ils ont avec les patients ou les échantillons biologiques), mais aussi par devoir

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation



éthique de ne pas devenir des agents infectieux pour les patients et la communauté ou dans les établissements de santé, et pour protéger la résilience et la capacité du personnel de santé ;

8. Sensibiliser les groupes cibles à la vaccination tout au long de la vie, en mettant l'accent sur les populations à risque.

EN OUTRE, LE FIP S'ENGAGE À :

1. Soutenir ce rôle important des pharmaciens et du personnel pharmaceutique et préconiser l'utilisation généralisée des pharmaciens pour la vaccination tout au long de la vie, pour vaincre l'hésitation et la complaisance à l'égard des vaccins et pour lutter contre la propagation de la désinformation dans le monde entier. De cette manière, les pharmaciens peuvent remplir leur rôle de conseillers, de défenseurs et de responsables de la mise en œuvre de la santé publique à l'échelle mondiale ;
2. unir ses forces à celles de l'Organisation mondiale de la santé, d'autres professionnels de la santé et d'organisations alliées de la société civile, pour sensibiliser à la menace majeure que représentent l'hésitation et la complaisance vis-à-vis des vaccins pour la santé mondiale et pour préconiser des actions visant à minimiser leur impact sur la couverture vaccinale et sur l'immunité individuelle et communautaire contre les maladies pouvant être prévenues par un vaccin ;
3. Contribuer à l'augmentation des taux de couverture vaccinale dans le monde en aidant les organisations membres de la FIP à donner aux pharmaciens les moyens de fournir des services de vaccination, à renforcer les qualifications de premier cycle dans le domaine de l'administration et de la prescription de vaccins par les pharmaciens, à lever les obstacles législatifs et réglementaires à la pleine participation des pharmaciens à la vaccination, et à promouvoir l'accès et la contribution des pharmaciens aux dossiers partagés qui facilitent la collaboration en matière de soins de santé et de prestation de services de vaccination ;
4. S'efforcer d'atteindre le potentiel maximal de chaque pharmacien par l'innovation, l'amélioration et la transformation continue des pratiques ;
5. Plaider pour que les soins de santé primaires et la prévention des maladies, y compris les services de vaccination, soient considérés comme prioritaires aux niveaux mondial, régional et national, et pour que des fonds appropriés soient alloués afin de garantir l'accès de tous aux vaccins et aux services de vaccination, ce qui inclut la rémunération durable des services de vaccination pour tous les prestataires, y compris les pharmaciens ;
6. Suivre et rendre compte de la contribution des pharmaciens et des autres membres du personnel pharmaceutique aux stratégies mondiales de vaccination en collectant et en analysant les données pertinentes et en fournissant aux organisations membres de la FIP et aux autres organismes concernés des informations sur ces contributions, leur réglementation et leur rémunération ;
7. Rassembler et partager les meilleures pratiques du monde entier par le biais des canaux appropriés ;
8. Veiller à ce que, lorsque d'autres membres du personnel pharmaceutique participent à la fourniture de services de vaccination, ils soient formés et supervisés de manière appropriée.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation



JUSTIFICATION ET PREUVES À L'APPUI

Cette déclaration de politique générale de la FIP est destinée à soutenir les gouvernements et les décideurs politiques, les organisations membres de la FIP et la FIP elle-même, les institutions universitaires de pharmacie et les pharmaciens individuels qui souhaitent promouvoir et mettre en œuvre un rôle élargi pour la pharmacie dans la vaccination tout au long de la vie.

La vaccination est une intervention essentielle de santé publique et un pilier des soins de santé primaires et de la couverture sanitaire universelle.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la vaccination est l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les plus rentables de tous les temps, juste après l'eau potable.¹ Les avantages de la vaccination vont bien au-delà du maintien en bonne santé d'un individu vacciné. L'impact d'un programme de vaccination réussi peut améliorer la santé de l'ensemble de la population par des effets directs et indirects. Malgré les efforts déployés au niveau mondial pour accroître la vaccination tout au long de la vie, les stratégies nationales de vaccination se concentrent souvent sur l'enfance.²

Plusieurs maladies infectieuses ont été contrôlées et, dans certains cas, éliminées grâce à la vaccination systématique. La vaccination permet actuellement d'éviter 3,5 à 5 millions de décès par an dus à des maladies telles que la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la grippe et la rougeole.¹

La vaccination est également un outil puissant pour réduire la pression sur les systèmes de santé et assurer leur pérennité. Elle contribue à réduire la charge des maladies graves et des hospitalisations (fréquence et durée des séjours hospitaliers) dues aux maladies évitables par la vaccination.³

La vaccination est également essentielle pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens - considérée par l'OMS comme l'une des principales menaces pour la santé publique mondiale - en réduisant le fardeau des maladies infectieuses et l'utilisation des antimicrobiens.⁴ - en réduisant le fardeau des maladies infectieuses et l'utilisation des antimicrobiens.⁵

En outre, environ 13 % des cancers diagnostiqués dans le monde en 2018 ont été attribués à des infections cancérogènes, causées par des virus et des bactéries, qui auraient pu être évitées par des vaccins.⁶ Parmi les principales infections associées aux cancers pour lesquelles des vaccins préventifs sont disponibles figurent le virus du papillome humain (VPH), qui provoque des cancers tels que le cancer du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, de l'anus, du pénis et de l'oropharynx, et le virus de l'hépatite B (VHB), qui est à l'origine du cancer du foie. L'augmentation des taux de vaccination peut aider à atteindre l'objectif d'élimination des cancers évitables par la vaccination et à combler le fossé des inégalités qui existe actuellement dans le monde en termes d'accès aux vaccins préventifs.

Cependant, il existe d'importants problèmes qui entravent l'accès aux vaccins pour tous et limitent l'utilisation des vaccins, compromettant ainsi l'objectif de taux de couverture vaccinale optimaux pour toutes les populations dans toutes les régions du monde. L'accès limité et inéquitable aux vaccins et aux services de vaccination dans certains pays ou territoires soulève d'importantes questions éthiques et représente une menace pour la santé publique, non seulement dans les pays directement concernés, mais aussi à l'échelle mondiale. Le risque d'épidémies de maladies évitables par la vaccination persistera si aucune mesure urgente n'est prise pour garantir un accès équitable aux vaccins pour tous et pour récupérer les pertes subies par les programmes de vaccination.^{7,8} Malgré des progrès considérables, la couverture vaccinale a atteint un plateau ces dernières années et a chuté depuis 2020. La couverture mondiale est passée de 86 % en 2019 à 81 % en 2021. Vingt-cinq millions d'enfants n'ont pas été vaccinés en 2021, soit six millions de plus qu'en 2019 et le nombre le plus élevé depuis 2009.⁹

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation



La pandémie de COVID-19 et les perturbations qui en ont découlé au cours des dernières années ont mis en évidence et aggravé les problèmes d'accès déjà existants et les systèmes de santé mis à rude épreuve.^{10, 11} La pandémie a également amplifié les défis existants en matière de chaînes d'approvisionnement, de capacité du personnel de santé et de financement de la santé, notamment pour la prévention des maladies. La profession pharmaceutique a répondu à ces défis. Par exemple, les pharmaciens hospitaliers du monde entier ont réussi à mettre rapidement en place des centres de vaccination dans leurs hôpitaux et ont soutenu la transformation du système de santé afin de vacciner le public de la manière la plus efficace possible. En comprenant toutes les conditions préalables nécessaires au transport et à la manipulation appropriés des vaccins, les pharmaciens hospitaliers ont contribué à façonner et à gagner la confiance des patients à l'égard de la vaccination et de son efficacité. De même, les pharmaciens communautaires de plusieurs pays ont administré des millions de doses de vaccins COVID-19, contribuant ainsi à la réponse à la pandémie, en plus de fournir de nombreux autres services essentiels.

La confiance des patients dans le stockage, la manipulation et la sécurité des vaccins COVID-19 est essentielle pour garantir le respect des meilleures pratiques en matière de maintien de la chaîne du froid tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En outre, le stockage, la préparation et l'administration des vaccins dans les établissements de santé doivent être effectués de manière à ce que toutes les mesures de sûreté et de sécurité soient conformes aux meilleures normes afin d'éviter toute mauvaise manipulation des vaccins. Garantir la réception, le stockage, la manipulation et la distribution corrects des vaccins est également de la plus haute importance, tant pour les prestataires de soins de santé que pour les patients.¹² En outre, l'augmentation de la désinformation et de l'hésitation à l'égard des vaccins a contribué à une baisse des taux de vaccination dans certains pays.¹³

La contribution de la pharmacie à l'amélioration des taux de couverture vaccinale et de l'accès à la vaccination

Dans divers contextes d'exercice, les pharmaciens sont de plus en plus impliqués dans le développement, la promotion et l'administration des vaccins. Selon les [données de la FIP pour 2020](#), dans au moins 86 pays, les pharmaciens ont joué divers rôles dans la promotion de la vaccination, la sensibilisation et les conseils, et dans au moins 36 pays, ils ont joué un rôle actif dans l'administration des vaccins au sein de la communauté. Début 2023, après la pandémie de COVID-19, ce chiffre était passé à au moins 48 pays.¹⁴⁻²² L'un des principaux leviers pour augmenter les taux de vaccination à tous les âges est d'améliorer la facilité d'accès, ce à quoi la pharmacie peut clairement contribuer.¹⁴

Dans tous les hôpitaux, les pharmaciens hospitaliers contribuent énormément à combattre les idées fausses entourant l'administration des vaccins COVID-19 en éduquant leurs collègues professionnels de la santé. Cela est essentiel pour diffuser les mêmes informations au grand public par le biais de messages coordonnés et transparents suivis par tous les professionnels de la santé.

Les pharmaciens se sont engagés à fournir des informations fondées sur des données probantes, qui s'avéreront non seulement utiles pour lutter contre les idées fausses, mais qui contribueront également à instaurer et à maintenir la confiance de chaque patient dans chaque système de soins de santé. En outre, les pharmaciens ont contribué à lever les obstacles à l'obtention de taux de vaccination et à réduire l'hésitation des patients en contrant les informations ambiguës et trompeuses entourant la manière dont les vaccins COVID-19 sont stockés, préparés, administrés et suivis.¹²

Un aspect crucial de la fourniture d'informations correctes sur les vaccins au public est un débat transparent sur l'intégrité des vaccins et la capacité de la chaîne d'approvisionnement. Il ne s'agit pas seulement d'impliquer les fabricants de vaccins, mais aussi les responsables de la disponibilité des composants des vaccins et des ressources supplémentaires, telles que les



seringues à faible espace mort, les flacons et les tampons d'alcool. Les spécificités de la chaîne d'approvisionnement, notamment la logistique de la chaîne du froid, le stockage et la distribution des vaccins à l'intérieur d'un pays et dans les établissements de soins, jouent également un rôle important lorsqu'il s'agit d'informer correctement le public et d'éviter la désinformation sur les vaccins, qui suscite l'hésitation du public à l'égard des vaccins. Les pharmaciens et le personnel de la pharmacie veillent à ce que la gestion de la chaîne du froid et les conditions de stockage appropriées soient respectées afin d'éviter la détérioration des vaccins tout au long de leur durée de conservation. Les systèmes mis en place pour garantir la traçabilité des vaccins dans les établissements de santé sont essentiels pour garantir la disponibilité d'informations en temps réel sur le lieu et le moment où le vaccin a été reçu et sur la personne qui l'a reçu.¹²

Les pharmacies communautaires sont souvent le premier point de contact avec un système de santé. Non seulement elles disposent d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, mais elles sont aussi des établissements de santé fiables et pratiques, implantés au cœur des communautés. Les pharmacies disposent de l'infrastructure et de la logistique nécessaires pour assurer un stockage adéquat et sécurisé et une distribution sûre des médicaments, y compris ceux qui nécessitent une gestion stricte de la température, comme les vaccins. Dans de nombreuses régions, les pharmacies communautaires sont ouvertes plus longtemps et sont souvent plus facilement accessibles que d'autres établissements de santé, en particulier dans les zones rurales, isolées ou médicalement mal desservies. Les pharmacies fournissent un service public essentiel et peuvent être un partenaire clé dans les stratégies de soins de santé primaires et de prévention des maladies, en parfaite coordination avec les systèmes de santé et les autres professions de santé.²³

Les pharmaciens sont également très bien placés pour aider divers groupes de population à atteindre des taux de couverture vaccinale élevés, en particulier ceux qui sont plus exposés aux maladies évitables par la vaccination, notamment les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies non transmissibles, ou les groupes difficiles à atteindre qui ont souvent moins d'interactions avec le système de soins de santé.

En résumé, les pharmaciens contribuent aux stratégies de vaccination de diverses manières, en jouant notamment les rôles suivants en matière de vaccination :¹⁴

1. Plaider en faveur de la vaccination et des programmes de vaccination, par le biais de campagnes et d'interactions individuelles ;
2. Promouvoir l'égalité d'accès aux services de vaccination, en ciblant les groupes de population difficiles à atteindre ou présentant des risques particuliers ;
3. Renforcer la confiance dans les vaccins et réduire l'hésitation et la complaisance à l'égard des vaccins, ainsi que la diffusion d'informations erronées ;
4. Gestion de la chaîne d'approvisionnement en vaccins, y compris la gestion de la chaîne du froid ;
5. Enregistrement et conservation des carnets de vaccination et conseils sur le statut vaccinal ;
6. Distribution de vaccins ;
7. Prescrire des vaccins sur la base de protocoles convenus et de critères d'éligibilité ;
8. Administrer les vaccins et gérer toute réaction indésirable potentielle, y compris l'anaphylaxie ;
9. la surveillance de la sécurité des vaccins (pharmacovigilance) ; et
10. Recherche, développement, production, contrôle de la qualité, études précliniques et cliniques et activités réglementaires avant et après la mise sur le marché des vaccins.



Selon la juridiction, les pharmaciens sont assistés dans plusieurs de ces rôles par d'autres groupes, notamment des assistants en pharmacie adéquatement formés, des techniciens en pharmacie certifiés, des étudiants en pharmacie et des pharmaciens stagiaires possédant les connaissances et les compétences requises.

Pour relever les défis supplémentaires posés par la multiplicité des types de vaccins présentant des profils de risque différents dans les établissements de santé, les pharmaciens jouent un rôle essentiel en ce qui concerne tous les effets indésirables survenant après la vaccination. Aussi rares soient-ils, ces événements doivent être identifiés et signalés aux autorités avec la plus grande précision. En outre, les pharmaciens se trouvent à l'interconnexion de la chaîne d'approvisionnement, de la notification des effets indésirables et des systèmes d'information sur la vaccination, ce qui leur confère une responsabilité encore plus grande dans la détection des signaux de problèmes de sécurité et dans le suivi des vaccins administrés, quels que soient le fournisseur, l'établissement de soins ou le pays. En collaboration avec d'autres professionnels de la santé, les pharmaciens sont en mesure de réagir en temps utile et de fournir des services de soins et de prévention optimaux à leurs patients, en veillant à ce que leur confiance dans la vaccination soit préservée.^{12, 24, 25}

Vaccination tout au long de la vie : répondre aux besoins de vaccination de tous les groupes d'âge

Afin d'atteindre l'équité dans l'accès aux mesures de prévention des maladies, de garantir le niveau le plus élevé possible de qualité de vie et de fonctionnement à tous les stades de la vie et de tirer tous les avantages sanitaires et économiques de la vaccination, il est impératif, d'un point de vue éthique et de santé publique, d'étendre les calendriers et les stratégies de vaccination au-delà de la petite enfance et à tous les âges, en particulier pour les adultes, comme le souligne le [manifeste de l'initiative "Immunisation pour tous les âges" sur l'extension de la capacité de vaccination au-delà de la petite enfance](#).

Il est primordial de mettre davantage l'accent sur la vaccination tout au long de la vie et de garantir l'accès à des vaccins adaptés à chaque groupe d'âge, à savoir les nourrissons, les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées. Les pharmaciens doivent être pleinement intégrés dans le parcours de vaccination des patients, avoir accès aux carnets de vaccination et être associés au parcours de vaccination des patients.²⁶

Les programmes de vaccination tout au long de la vie et l'importance de la vaccination des personnes âgées sont souvent sous-estimés. L'espérance de vie a augmenté de façon spectaculaire au cours du siècle dernier, et les questions spécifiques au vieillissement de la population sont devenues une priorité. La susceptibilité accrue aux maladies évitables par la vaccination et la probabilité plus grande de vivre avec une ou plusieurs maladies chroniques sont quelques-uns des problèmes auxquels il faut s'attaquer. Les maladies évitables par la vaccination, telles que la grippe, les maladies pneumococciennes, l'herpès zoster et la coqueluche, sont une cause importante de morbidité, de perte de qualité de vie et de mortalité chez les personnes âgées.^{27, 28} La charge de morbidité des maladies évitables par la vaccination s'accompagne d'une détérioration progressive du système immunitaire due à l'âge. Ce déclin progressif concerne à la fois l'immunité innée et l'immunité adaptative, contribuant ainsi à l'augmentation de l'incidence et de la gravité des infections chez les personnes âgées. Les pharmaciens peuvent fournir des vaccins aux personnes âgées qui pourraient être plus à risque de développer des complications dues à des maladies évitables par la vaccination.²⁹

Les pharmaciens ont également un rôle à jouer en offrant des possibilités supplémentaires d'accès à une vaccination complète aux personnes qui n'ont pas pu achever leur calendrier de vaccination infantile.

Face à la pandémie de COVID-19 et en prévision de futures pandémies, il est également impératif que tous les pays élargissent leurs voies de vaccination et leurs fournisseurs afin



d'atteindre une couverture vaccinale élevée et une immunité collective le plus rapidement possible.

Cibler les groupes de population à haut risque : les personnes vivant avec une affection de longue durée, les femmes enceintes, les professionnels de la santé, les populations mal desservies et les soignants.

Pour bien comprendre la vaccination tout au long de la vie, il est nécessaire de souligner l'importance de la vaccination des groupes à risque, tels que les personnes vivant avec une affection de longue durée, les femmes enceintes, les professionnels de la santé, les populations mal desservies et les soignants. Ces groupes peuvent être plus exposés ou plus vulnérables aux formes graves de maladies évitables par la vaccination et présentent un risque plus élevé d'hospitalisation, de perte de capacité fonctionnelle, voire de décès. Ces groupes à risque doivent faire l'objet d'actions proactives et systématiques de la part des professionnels de la santé, y compris les pharmaciens et les autres membres du personnel pharmaceutique, afin de s'assurer qu'ils sont vaccinés contre toutes les maladies susceptibles d'avoir un impact grave sur leur santé, alors qu'elles sont en grande partie évitables.³⁰

S'appuyer sur le personnel des pharmacies pour renforcer la confiance dans les vaccins et lutter contre les hésitations, les inquiétudes, la complaisance et la désinformation en matière de vaccins.

Les stratégies de vaccination ne seront pas universelles et pleinement réussies tant que le défi mondial de l'hésitation vaccinale n'aura pas été relevé de manière adéquate. L'accessibilité des pharmaciens, leurs connaissances spécialisées, leur confiance et leurs interactions fréquentes avec les patients et la population les placent dans une position privilégiée pour engager des conversations constructives et s'attaquer à l'hésitation vaccinale. Ce rôle crucial peut contribuer à augmenter les taux de couverture vaccinale et à améliorer la protection des individus et des communautés.

L'OMS cite la complaisance (une faible perception du risque de maladies évitables par la vaccination conduisant à l'hypothèse que les vaccins ne sont pas nécessaires ou ne sont pas une priorité), les inconvénients et le manque de confiance comme les principaux facteurs de l'hésitation vaccinale.³¹ Comprendre l'hésitation vaccinale est complexe car les préoccupations d'un patient à l'égard de la vaccination se situent souvent sur un spectre. Le niveau de crainte et de méfiance à l'égard des vaccins varie en fonction de la situation géographique, des caractéristiques démographiques du patient et du type de vaccin en question. En outre, l'ère numérique a rendu plus facile que jamais le partage d'informations qui peuvent ne pas être fondées sur des preuves scientifiques solides, mais qui ont tout autant le potentiel de façonner l'opinion publique.

L'hésitation et l'inquiétude face aux vaccins peuvent être dues à divers facteurs, notamment des préoccupations concernant la sécurité, l'efficacité, des questions morales ou philosophiques, des croyances culturelles ou religieuses, ou un manque de connaissances en matière de santé, par exemple.²⁴ Les professionnels de santé eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'hésitation vaccinale et il est important qu'ils surmontent cette hésitation et qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour communiquer en toute confiance.^{32, 33} La plupart des soignants considèrent que les professionnels de la santé, y compris les pharmaciens, connaissent bien les données scientifiques qui sous-tendent la vaccination, ainsi que les avantages et les risques qu'elle comporte. Ce que les pharmaciens disent et la manière dont ils interagissent avec les patients et les soignants peuvent fortement influencer l'acceptation des vaccins.^{8, 34, 35}

Avantages sanitaires et économiques de l'implication des pharmaciens dans la vaccination tout au long de la vie

Les vaccins sont non seulement efficaces du point de vue de la santé publique, mais ils constituent également l'un des investissements les plus rentables dans le domaine de la santé.³⁶⁻³⁸ Une population en bonne santé est essentielle à la croissance des économies, et



les vaccinations devraient constituer les fondements des programmes de santé publique si les pays veulent atteindre leur plein potentiel.

Pour chaque dollar US investi dans les programmes de vaccination dans les 73 pays soutenus par Gavi^a

entre 2021 et 2030, le retour sur investissement est estimé à 20,77 USD (selon la méthode du coût de la maladie évitée), ou à 54,11 USD si l'on utilise la méthode de la valeur de la vie statistique pour le calcul, qui englobe les avantages économiques plus larges des vaccins.³⁹

La vaccination peut contribuer à réduire les coûts des soins de santé, permettre de consacrer les budgets de santé à d'autres domaines et favoriser la réussite économique des pays grâce à une population en meilleure santé, plus active et plus productive. Elle réduit les dépenses liées aux soins directs des maladies, diminue la résistance aux antimicrobiens, réduit l'absentéisme et améliore la productivité globale. Investir dans l'amélioration de la couverture vaccinale et de l'utilisation des vaccins relève d'une politique économique saine.^{40, 41} Cependant, malgré le consensus croissant³⁶ dans la communauté économique sur le rôle des vaccins et de l'amélioration de la santé en tant que stratégie importante pour améliorer la croissance économique, il reste trop souvent difficile de justifier l'extension des programmes de vaccination.

Les pharmaciens, en tant que défenseurs, éducateurs et fournisseurs qualifiés de vaccins, ont un rôle important à jouer dans la promotion et le soutien de la vaccination. La vaccination par les pharmaciens peut avoir un effet positif sur la santé publique en améliorant les taux de vaccination chez les patients à haut risque et chez ceux qui se font vacciner pour la première fois ou occasionnellement. Les résultats de la littérature ont également démontré que l'implication des pharmaciens en tant que vaccinateurs, défenseurs ou les deux augmentait de manière significative le recours à la vaccination. À titre d'exemple, les pharmaciens qui administrent le vaccin antigrippal fournissent un service très apprécié des patients, améliorent l'accès à la vaccination et peuvent augmenter les taux de vaccination sur le site.²³

Exigences réglementaires et politiques relatives à la prestation de services de vaccination tout au long de la vie par les pharmaciens

Les pays qui autorisent les pharmaciens à administrer des vaccins au public sont encore trop peu nombreux, et cette situation doit s'améliorer si l'on veut obtenir une couverture vaccinale mondiale adéquate. Toutefois, l'obtention d'autorisations réglementaires ou législatives n'est qu'un des obstacles qui empêchent la profession de pharmacien de jouer pleinement son rôle dans la mise en œuvre d'un programme de vaccination réussi.

Du point de vue de la réglementation professionnelle, il est essentiel de veiller à ce que le personnel pharmaceutique soit correctement formé pour faire face aux nouveaux défis et à ce que les structures et conditions appropriées soient en place pour garantir la fourniture de services de vaccination sûrs et de qualité aux patients et à la communauté. Lorsqu'ils sont soutenus par des cadres réglementaires, des protocoles et des formations appropriés, les pharmaciens peuvent également prescrire des vaccins, ce qui rend le parcours de vaccination plus simple et plus pratique, en particulier pour les adultes et les personnes âgées. Les données d'une enquête FIP de 2022 indiquent que les pharmaciens ont le droit de prescrire le rappel DTC (diphthérie-tétanos-coqueluche) dans cinq pays, le vaccin contre la méningite à

^a Gavi, l'Alliance du vaccin, est un partenariat public-privé qui vise à améliorer l'accès à la vaccination dans les pays à faibles ressources. L'alliance comprend l'Organisation mondiale de la santé, l'UNICEF, la Banque mondiale et la Fondation Bill & Melinda Gates comme principaux partenaires, et travaille avec des donateurs, y compris des gouvernements souverains, des fondations du secteur privé et des entreprises partenaires ; des ONG, des groupes de défense, des associations professionnelles et communautaires, des organisations confessionnelles et des universités ; des fabricants de vaccins, y compris ceux des marchés émergents ; et des instituts de recherche et des instituts techniques de la santé. <https://www.gavi.org/>



méningocoques dans quatre pays, les vaccins COVID-19 dans onze pays et d'autres vaccins (y compris la grippe, les vaccins non vivants et la fièvre jaune) dans sept pays.¹⁹

Pour ouvrir des voies possibles à la collaboration des pharmaciens dans les stratégies de vaccination, les cadres réglementaires doivent soutenir le développement des services pharmaceutiques dans le domaine de la vaccination. La reconnaissance par les gouvernements et les décideurs politiques des rôles que les pharmaciens peuvent jouer est une étape clé vers l'inclusion d'un plus grand nombre de pharmaciens dans les stratégies de vaccination.

Outre les réformes politiques et réglementaires, des investissements appropriés dans la prévention et des modèles de financement adéquats doivent être mis en place pour soutenir et garantir la viabilité de l'administration des vaccins en pharmacie, que ce soit par des pharmaciens ou d'autres professionnels de la santé.^{42, 43} Étant donné qu'il s'agit d'une intervention rentable qui apporte une valeur ajoutée aux individus et aux sociétés, les vaccins et les services de vaccination devraient être financés par les systèmes de santé et les tiers payants. Tout obstacle financier empêchant un accès équitable du public aux vaccins doit être supprimé.²⁶ Cela est particulièrement vrai pour les pays à revenu faible ou intermédiaire et pour les personnes à faible revenu.

Pour permettre la participation des pharmaciens et du personnel pharmaceutique à la vaccination, il est fondamental de disposer de programmes de formation et de certification structurés qui favorisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires. Pour que ces compétences soient acquises dès le début de la carrière et fassent partie intégrante de la formation initiale des pharmaciens, il est important qu'elles soient incluses dans les études de pharmacie de premier cycle. Cette formation doit être complétée par des opportunités de développement professionnel continu afin de garantir que les pharmaciens puissent développer ou améliorer leurs compétences dans ce domaine tout au long de leur carrière professionnelle.

Un certain nombre d'exigences essentielles permettent aux pharmaciens de jouer un rôle dans le domaine de la vaccination :

- Cadres juridiques et réglementaires et élaboration d'une politique en matière de vaccins ;
- Compétences, connaissances et aptitudes et exigences en matière de formation ;
- Lignes directrices techniques et professionnelles et procédures opérationnelles normalisées ;
- Une infrastructure appropriée ;
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les commandes et les achats de vaccins ;
- Conditions de stockage et équipement ;
- Équipement et matériel pour l'administration et l'élimination des vaccins ;
- Équipement, matériel et médicaments pour la gestion de l'anaphylaxie et les secours ;
- Accès rapide aux carnets de vaccination des patients et possibilité d'ajouter des données ;
- Des modèles de financement et de rémunération adéquats pour assurer la viabilité économique des services de vaccination en pharmacie ;
- Sécurité des vaccins et pharmacovigilance ;
- Engagement des parties prenantes ;
- Plaidoyer en faveur des vaccins, communication et mobilisation sociale ;
- Engagement politique et financier ; et
- L'équité d'accès pour tous.



Exigences en matière d'éducation et de formation pour la fourniture de services de vaccination par les pharmaciens

Pour que les pharmaciens soient prêts à exercer la profession de vaccinateur et à offrir des services de vaccination dès l'obtention de leur diplôme et de leur enregistrement, leur formation de premier cycle doit comprendre un contenu de base et un contenu adapté. Ce contenu doit être basé sur les besoins émergents des patients, de la pratique et de la profession dans le pays, et inclure une formation théorique et pratique.

Dans les pays où la vaccination par les pharmaciens n'est pas soutenue, il est toujours important de préparer et de préparer les pharmaciens à l'avenir, car la vaccination et les services connexes vont au-delà de la simple administration des vaccins, les pharmaciens ayant un rôle important à jouer en matière de santé publique.

Les pharmaciens sont censés acquérir et maintenir leurs compétences par le biais de la formation professionnelle continue. En s'appuyant sur la nécessité de maintenir leurs compétences dans les domaines relevant de leur champ d'activité, les pharmaciens doivent également acquérir et mettre à jour leurs connaissances et aptitudes afin d'améliorer leurs compétences tout en fixant des critères pour les prestataires de formation à la vaccination, afin de garantir la qualité des programmes d'immunisation et de formation à la vaccination. Ces connaissances et compétences sont décrites dans le "Guide de référence sur la vaccination" de la FIP : Connaissances et compétences dans la formation et le développement professionnel en pharmacie" de la FIP.⁴⁴

Date d'adoption : 24 septembre 2023

Proposé par : Bureau FIP

La présente déclaration remplace les déclarations FIP précédentes suivantes : s/o

Cette déclaration peut être citée comme suit : Fédération internationale pharmaceutique. Titre : Déclaration de politique générale de la FIP sur le rôle de la pharmacie dans la vaccination tout au long de la vie. La Haye : FIP, 2023. Disponible à l'adresse : www.fip.org/publications

La présente déclaration fait référence aux déclarations et documents suivants de la FIP : Voir la liste des références aux documents FIP ci-dessous.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation

Références :

1. Organisation mondiale de la santé. Vaccination : 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/news-room/facts-in-pictures/detail/immunization>.
2. Fédération internationale pharmaceutique. Appel à l'action de la FIP pour élargir le rôle des pharmacies communautaires dans la vaccination. La Haye : [Internet]. 2020. [Accédé : Disponible à l'adresse : <https://transformingvaccination.fip.org/call-to-action/>].
3. LARGERON N, Lévy P, Wasem J et al. Role of vaccination in the sustainability of healthcare systems. J Mark Access Health Policy. 2015;3:10.3402/jmahp.v3.27043. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27123188/> ; <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4802702/>.
4. Organisation mondiale de la santé. Résistance aux antimicrobiens : 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/antimicrobial-resistance>.
5. Vekemans J, Hasso-Agopsowicz M, Kang G et al. Leveraging Vaccines to Reduce Antibiotic Use and Prevent Antimicrobial Resistance : Un cadre d'action de l'Organisation mondiale de la santé. Clinical Infectious Diseases. 2021;73(4):e1011-e7. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1093/cid/ciab062>.
6. De Martel C, Georges D, Bray F et al. Global burden of cancer attributable to infections in 2018 : a worldwide incidence analysis. Lancet Glob Health. 2020;8(2):e180-e90. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/31862245>.
7. Bragazzi NL. Pharmacists as Immunizers : The Role of Pharmacies in Promoting Immunization Campaigns and Counteracting Vaccine Hesitancy. Pharmacy (Basel). 2019;7(4). [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/31817341>.
8. Wubishet BL, Tesfaye WH, Khan MN et al. Public hesitancy to COVID-19 vaccine and the role of pharmacists in addressing the problem and improving uptake. J Pharm Pract Res. 2021;51(6):494-500. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/35464639>.
9. Organisation mondiale de la santé. Couverture vaccinale Genève : OMS ; 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/immunization-coverage>.
10. Lamuda PA, Azar A, Taylor BG et al. Latent class analysis of medical mistrust and COVID-19 vaccine hesitancy among adults in the United States just prior to FDA emergency use authorization. Vaccine. 2023;41(16):2671-9. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36933985>.



- 11 Galagali PM, Kinikar AA, Kumar VS. Vaccine Hesitancy : Obstacles et défis. *Curr Pediatr Rep.* 2022;10(4):241-8. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36245801>.
12. Nenad Miljković. Les pharmaciens hospitaliers renforcent la confiance dans les vaccins COVID-19 Page web de la Coalition pour la vaccination : 2022. Disponible à l'adresse : https://coalitionforvaccination.com/news/19/hospital-pharmacists-build-confidence-in-covid-19-vaccines?utm_campaign=IMNNL&utm_source=IMNNL20220324&utm_medium=web.
13. Helfers A, Ebersbach M. The differential effects of a governmental debunking campaign concerning COVID-19 vaccination misinformation. *J Commun Healthc.* 2023;16(1):113-21. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36919806>.
14. Fédération internationale pharmaceutique. Vue d'ensemble de l'impact de la pharmacie sur la couverture vaccinale : A global survey. La Haye : [Internet]. 2020. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fip.org/file/4751>.
15. Algérie Presse Service. Covid-19 : 1 200 pharmaciens adhèrent à l'opération de vaccination 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/127354-covid-19-1-200-pharmaciens-adherent-a-l-operation-de-vaccination-des-citoyens>.
16. Baltic News Network. Le gouvernement letton autorise les pharmacies à procéder à la vaccination Covid-19 2021. Disponible à l'adresse : <https://bnn-news.com/latvian-government-permits-pharmacies-to-perform-covid-19-vaccination-230920>.
- 17 Birsanu S-E BO-G, NANU C-A. L'ÉVALUATION DE LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE EN ROUMANIE 2022;70(3):557-64. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : https://farmaciajournal.com/wpcontent/uploads/art-24-Birsanu_Banu_Nanu_557-564.pdf.
- 18 Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé. Déploiement du vaccin COVID-19 : 2021. Disponible à l'adresse : <https://eurohealthobservatory.who.int/monitors/hstrm/allupdates/hstrm/liuania/covid-19-vaccine-deployment>.
19. Fédération internationale pharmaceutique (FIP). Plaidoyer en faveur de l'élargissement du rôle du pharmacien dans l'immunisation. L'accent est mis sur le rappel diphtérie-tétanos-coqueluche, le COVID-19 et les vaccinations contre la méningite. La Haye : [Internet]. 2022. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fip.org/file/5137>.
20. Nandini Sircar. UAE pharmacies to soon provide Covid-19 and influenza vaccines Khaleej Times : 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.khaleejtimes.com/uae/uae-pharmacies-to-soon-provide-covid-19-and-influenza-vaccines>
- 21 Ministère roumain de la santé. ORDEN No. 2.382 din 4 noiembrie 2021 2021. Disponible à l'adresse : <https://legislatie.just.ro/Public/DetaliuDocument/248262>.
22. Syndicat des Pharmaciens d'Officine de Tunisie. Guide de la vaccination dans les officine 2021. Disponible à l'adresse : <https://spot.tn/?mayor=articles&id=975>.
23. Fédération internationale pharmaceutique. Boîte à outils de la FIP pour le plaidoyer en faveur de la vaccination dans le monde. Soutenir et étendre la couverture vaccinale par l'intermédiaire des pharmaciens. La Haye : [Internet]. 2019. [Accédé : Disponible à l'adresse : <https://ipapharma.org/wp-content/uploads/2020/09/FIP-VaccinationToolkit.pdf>.
24. Fédération internationale pharmaceutique. Building vaccine confidence and communicating vaccine value - A toolkit for pharmacists. La Haye : [Internet]. 2021. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fip.org/file/5093>
- 25 Sturgis P, Brunton-Smith I, Jackson J. Trust in science, social consensus and vaccine confidence. *Nature Human Behaviour.* 2021;5(11):1528-34. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1038/s41562-021-01115-7>.
- 26 Papastergiou J, Folkins C, Li W et al. Community pharmacist-administered influenza immunization improves patient access to vaccination. *Can Pharm J (Ott).* 2014;147(6):359-65. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25364353>.
- 27 Greenberg GM, Koshy PA, Hanson MJS. Adult Vaccination. *Am Fam Physician.* 2022;106(5):534-42. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36379499>.
- 28 Weinberger B. Vaccination des personnes âgées : Influenza, pneumocoque, herpès zoster, COVID-19 et au-delà. *Immun Ageing.* 2021;18(1):38. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/34627326>.
- 29 Tak CR, Marciniak MW, Savage A et al. The essential role of pharmacists facilitating vaccination in older adults : the case of Herpes Zoster. *Hum Vaccin Immunother.* 2020;16(1):70-5. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31369322>.
30. Fédération internationale pharmaceutique (FIP). Give it a shot : Élargir la couverture vaccinale grâce aux pharmaciens. La Haye : [Internet]. 2020. [consulté le 18 janvier 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fip.org/file/4699>.
31. Organisation mondiale de la santé. Considérations comportementales pour l'acceptation et la prise en charge des vaccins COVID-19 : Groupe consultatif technique de l'OMS sur les connaissances et les sciences comportementales pour la santé, rapport de réunion. [Internet]. 2020. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/337335>.
- 32 Wiysonge CS, Alobwede SM, de Marie C Katoto P et al. COVID-19 vaccine acceptance and hesitancy among healthcare workers in South Africa. *Expert Review of Vaccines.* 2022;21(4):549-59. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1080/14760584.2022.2023355>.
- 33 Li C, Su Z, Chen Z et al. Trust of healthcare workers in vaccines may enhance the public's willingness to vaccinate. *Hum Vaccin Immunother.* 2022;18(7):2158669. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36534602>.
- 34 Shen AK, Tan ASL. Trust, influence, and community : Why pharmacists and pharmacies are central for addressing vaccine hesitancy. *J Am Pharm Assoc (2003).* 2022;62(1):305-8. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/34688565>.
- 35 Koskan AM, LoCoco IE, Daniel CL et al. Rural Americans & COVID-19 Vaccine Perceptions and Willingness to Vaccinate against COVID-19 with Their Community Pharmacists : An Exploratory Study. *Vaccines.* 2023;11(1):171. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.mdpi.com/2076-393X/11/1/171>.
- 36 Leidner AJ, Murthy N, Chesson HW et al. Cost-effectiveness of adult vaccinations : A systematic review. *Vaccine.* 2019;37(2):226-34. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/30527660>.
- 37 Izadi R, Hatam N, Baberi F et al. Economic evaluation of strategies against coronavirus : a systematic review. *Health Econ Rev.* 2023;13(1):18. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36933043>.
- 38 Procter SR, Gonçalves BP, Paul P et al. Maternal immunisation against Group B Streptococcus : A global analysis of health impact and cost-effectiveness. *PLoS Med.* 2023;20(3):e1004068. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/36917564>.
- 39 Université Johns Hopkins - Centre international d'accès aux vaccins (IVAC). Rapport méthodologique : Decade of Vaccines Economics (DOVE) Return on Investment Analysis (Analyse du retour sur investissement de la Décennie de l'économie des vaccins). Décennie de l'économie des vaccins : 2019. Disponible à l'adresse : <https://immunizationeconomics.org/dove-roi>.
- 40 Kuster SP, Böni J, Kouyos RD et al. Absenteeism and presenteeism in healthcare workers due to respiratory illness. *Infect Control Hosp Epidemiol.* 2021;42(3):268-73. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/33239124>.
- 41 Pecetta S, Nandi A, Weller C et al. Vaccins pour une planète durable. *Science Translational Medicine.* 2023;15(685):eadf1093. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1126/scitranslmed.adf1093>.
- 42 Houle SK, Grindrod KA, Chatterley T et al. Publicly funded remuneration for the administration of injections by pharmacists : An international review. *Can Pharm J (Ott).* 2013;146(6):353-64. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/24228051>.

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation



- 43 Le LM, Veettil SK, Donaldson D et al. The impact of pharmacist involvement on immunization uptake and other outcomes : An updated systematic review and meta-analysis. J Am Pharm Assoc (2003). 2022;62(5):1499-513.e16. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/35961937>.
- 44 Fédération internationale pharmaceutique. Guide de référence sur la vaccination contre la PIF : Connaissances et compétences pour soutenir le développement professionnel et informer l'enseignement de la pharmacie en matière de vaccination. La Haye : [Internet]. 2022. [consulté le 13 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.fip.org/file/5158>.

“Ce document a été traduit de l'anglais par M. Pascal Murhula Mongane. En cas de divergence entre les deux textes, le document original en anglais de la Fédération Internationale Pharmaceutique prévaudra. Les droits d'auteur restent ceux de la Fédération Internationale Pharmaceutique.”

Fédération
Internationale
Pharmaceutique

International
Pharmaceutical
Federation